



PROTOCOLE N° 34

33^{ème} Assemblée Générale (AG) du 13 juin 2014, 14h30 à Vercorin, Maison bourgeoise

A. Mot de Bienvenue et Ordre du jour

L'assemblée débute par les souhaits de bienvenue de Olivier MENETREY au président de la commune hôte de ce jour M. Alain PERRUCHOU qui nous dit quelques mots. Il évoque les grands traits de la Commune de Chalais avec ses 4 hameaux, Chalais, Réchy, Briey et Vercorin. Les aspects touristiques et des sports d'hiver sont aujourd'hui une préoccupation prioritaire pour la commune. Olivier MENETREY souhaite la bienvenue aux membres présents et particulièrement les anciens du comité et les retraités. Egaleme nt un cordial salut est adressé à nos collègues du Haut-Valais.

La convocation a été faite selon les statuts et aucune demande de modification de l'ordre du jour n'a été demandée, l'Assemblée peut donc se poursuivre avec l'ordre du jour suivant :

- a. Bienvenue, acceptation de l'ordre du jour et contrôle des présences
- b. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale, approbation
- c. Lecture des comptes
- d. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
- e. Lecture et approbation du budget et fixation de la cotisation annuelle
- f. Rapport du Président
- g. Admission, démission de membres
- h. Nominations statutaires
- i. Divers

Présents : 25

Excusés : 30

Sans réponse : 18

Scrutateur désigné : M. Georges Emmanuel CRITTIN

B. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale, approbation

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale qui a eu lieu à Champéry est approuvé à main levée par l'ensemble de l'Assemblée. Personne n'en demande lecture et il est accepté.

M. Olivier MENETREY remercie notre Secrétaire pour la rédaction du procès-verbal.

C. Lecture des Comptes

Notre caissier, Stéphane DELALOYE présente les comptes en détail. Il relève l'importance d'avoir adapté les prix avec un attrait supérieur pour ces cours dont la recette se monte à Fr. 12'400.- ; il passe en revue les postes du compte pertes et profits et le bilan.

Un résumé d'extrait des comptes est à disposition des membres.

D. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Yvon BERTHOUSOZ donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes 21.05.2014. Ceux-ci ont effectué un contrôle approfondi des pièces à disposition et les comptes sont parfaitement tenus. au préalable selon les statuts.

Les comptes 2013 de l'AVST sont approuvés par l'Assemblée générale. Par cette approbation, la décharge usuelle est donnée au Caissier. Notre Président remercie la confiance que l'Assemblée accorde. Il remercie également notre caissier Stéphane DELALOYE et les vérificateurs Yves BALET et Yvon BERTHOUSOZ pour leur engagement ainsi que la qualité et le sérieux de leur travail.

E. Lecture et approbation du budget et fixation de la cotisation annuelle

Notre caissier prend à nouveau la parole et commente le budget.

Aucune remarque n'étant faite, le budget est accepté à l'unanimité et notre Président remercie à nouveau l'Assemblée de la confiance accordée. Luc-Ernest question sur groupe de travail, ce sont les factures du site internet qui rentrent dans ce poste ; cette année aucune autre facture à faire figurer

La cotisation annuelle est maintenue à Fr. 100.-.

F. Rapport du Président

Le Président transmet son rapport annuel et retrace le déroulement de l'année écoulée et met en avant les faits marquants.

« Lors de l'Assemblée générale de Champéry vous m'avez accordé votre confiance à la présidence de l'AVST depuis lors avec la complicité et l'engagement des autres membres que je remercie ici le comité s'est mis à l'œuvre.

Durant l'année écoulée, votre comité s'est réuni à plusieurs reprises pour assumer les charges qui lui incombent en particulier pour organiser les diverses rencontres annuelles.

Le 30 septembre, une délégation de l'AVST, composée du comité et d'anciens membres du comité s'est rendue au 30^e anniversaire de l'AVIATCO, notre association sœur du canton de Vaud avec laquelle nous entretenons des échanges sur nos domaines techniques spécifiques mais également des liens amicaux. Nous avons pu constater que la commune de Payerne utilise l'aérodrome militaire pour créer un pôle technologique important. Cette dynamique entraîne un développement économique soutenu de la région de la Broye Vaudoise et Fribourgeoise.

Le 23 octobre, le nouveau comité a rencontré M. Jean-Christophe PUTALLAZ, Adjoint au chef du service des routes, pour une discussion sur diverses problématiques liées aux comptes routiers et à de nouvelles approches en rapport avec les tremblements de terre.

Le 15 novembre, notre association a eu le privilège de visiter le chantier du Nant de Dranse. Cette visite, très bien organisée par notre caissier Stéphane DELALOYE, a connu un grand succès tant du point de vue de la participation que de la qualité de la présentation.

Le 23 janvier 2014 le comité s'est réuni à Conthey pour organiser les activités annuelles. Au cours de cette séance, le comité a désigné Fernando JIMENEZ pour participer au comité de pilotage du SIT Valais et Raphael CARRON pour participer à la commission extra-parlementaire en vue de réviser la législation sur les constructions.

Le 11 avril 2014, au bâtiment de l'AVE, nous avons organisé la journée technique de printemps avec une belle présentation de M.Georges-Paul GILLIOZ sur le thème du plan d'alarme et d'intervention ainsi qu'une présentation par M. Jean-Christophe PUTALLAZ du projet cockpit, un concept cantonal pour la préparation l'intervention en cas de tremblement de terre. La participation fut, à mon point de vue, un peu décevante et il est probable que la proximité du week-end a eu un effet négatif. Le comité étudiera les dates les plus adaptées de manière à améliorer le taux de participation.

Le 28 mai, le comité s'est réuni à Chalais pour régler les affaires courantes et organiser la présente Assemblée générale.

Comme nouveau Président, je tiens à remercier mon prédécesseur Pierre-Etienne AYMON, pour l'excellent travail accompli tout au long de son mandat. L'excellent accueil que nous rencontrons lors de nos démarches auprès des instances cantonales le prouve.

Si vous cherchez à affronter des défis importants et nombreux ces prochaines années, je pense que vous êtes membre de la bonne association et que vous pratiquez le bon métier car nous assistons de plus en plus à un report des charges et surtout des responsabilités du canton vers les communes. A ce titre, je vous rappelle que nous sommes des employés de l'administration communale et que notre responsabilité est la mise en œuvre technique des lois et ordonnances légales et ceci à partir du moment où elles sont homologuées.

Je constate qu'il est possible d'intervenir en amont et, pour cela, l'AVST doit poursuivre son engagement à demeurer un interlocuteur privilégié des services de l'Etat. Nous pouvons, si nous le décidons, nous engager à tous les stades des procédures législatives mais vu le nombre incroyable de procédure de révision de lois, l'AVST ne va pas disperser son énergie et ne va s'engager que dans les dossiers prioritaires pour notre domaine d'activité Révision de la LAT, Loi sur les constructions, RHONE 3, SIT-VS, les cartes de danger et, en cas de besoin, le comité n'hésitera pas à faire appel à votre participation en constituant des groupes de travail en fonction de la nature et de l'importance des dossiers à traiter.

Le comité souhaite également maintenir les bonnes relations de travail avec la Fédération des communes valaisanne qui dispose d'un bras de levier politique important et nous pensons qu'il y a de bonnes synergies possibles entre la Fédération et notre association.

La collaboration avec l'AVIATCO, association jumelle vaudoise, nous permet également d'apporter un regard différent sur les méthodes de travail de chacun et un échange fructueux et amical dans le domaine technique.

Pour terminer, je constate que si notre association a un rôle à jouer dans le processus législatif notre objectif principal demeure le partage d'expérience entre nos membres et la recherche de solutions rationnelles aux problèmes que nous rencontrons quotidiennement.

Je vous remercie de votre attention. »

G.Admission démission des membres

Notre Président, Olivier MENETREY nomme les nouveaux membres et leur souhaite la plus chaleureuse bienvenue, soit :

- admission de M. Jean-Stéphane REY qui succèdera à Luc-Ernest REY à Chermignon,
- admission de M. Marco SERVETTI de la commune du Mt-Noble,
- démission de M. Recordon de Salins, transféré à Sion suite à la fusion des communes.

Tous les nouveaux membres présents sont acclamés et se présentent brièvement à l'Assemblée.

H. Nominations statutaires

Notre Président passe maintenant aux nominations. Il passe la parole à Fredy qui présente son successeur au comité, non sans après avoir cherché la perle rare dans le Haut-Valais. Le but étant de conserver ce lien entre le Haut et le Bas-Valais. Il s'agit de M. Michael BITTEL de Leukerbad, responsable du Service technique de cette commune.

L'Assemblée acclame le nouveau membre du comité et à l'unanimité. Fredy lui souhaite autant de plaisir que lui a eu à œuvrer tant avec l'ancien que le nouveau Président.

Olivier MENETREY hésite à accepter la démission de Fredy

I. Divers

Luc-Ernest REY évoque l'application de la nouvelle loi sur l'AT, dont des fiches nous parviendront en juillet dans chaque commune. Il invite tous les membres à bien consulter ses fiches propres à chaque commune ; les données de base de calcul semblent ou pourraient être erronées. Raphaël CARRON suivra ce sujet ; à titre d'exemple, dans le canton de Vaud, les surfaces sont deux fois plus importantes que la situation à ce jour.

Pour rappel, la sortie d'automne aura lieu le vendredi 2 novembre 2014 et la prochaine Assemblée générale est fixée au 22 mai 2015 à Leukerbad.

Notre Président Olivier MENETREY remercie de la confiance que l'Assemblée lui porte.

Sont aussi chaleureusement remercier Christophe FRIGGIERI et Erhard SCHRAGE pour l'organisation de la journée et respectivement les traductions.

La parole n'étant pas demandée, Olivier MENETREY clôt l'Assemblée à 15h30 et invite tous les membres présents à la présentation de l'invité du jour, M. Roberto BOLOGNESI, météorologue, axée sur le thème « La Météo appliquée aux tâches des services techniques » et à la visite de la Télécabine de Vercorin suivi du repas au Crêt-du-Midi.

Chalais, le 12 avril 2015



Pour L'A V S T / W V G-B

Christophe FRIGGIERI, Secrétaire